

**A REPRODUIRE ET ADAPTER A VOTRE SITUATION  
A ENVOYER AVANT LE 21 DECEMBRE 2024,  
UN MOIS AVANT LA TENUE DU STAGE**

**MODELE DE DEMANDE INDIVIDUELLE  
D'AUTORISATION D'ABSENCE - CONGE POUR FORMATION SYNDICALE**

Nom - Prénom :

Grade et Fonction :

Établissement :

À Monsieur l'ordonnateur du GRETA  
(Pour les contractuels de GRETA)

Ou à Madame ou Monsieur le recteur de l'académie de ...  
S/s couvert d l'ordonnateur du GRETA  
(Pour les titulaires de GRETA ou les CFC).

Ou à Madame ou Monsieur le recteur de l'académie de ...  
S/s couvert du DRAFPIC de la région académique  
(Pour les titulaires de GRETA ou les CFC).

Conformément aux dispositions (2)

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale

et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé **le 29 janvier 2024** pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera au **lycée Jacques Le Caron d'Arras de 9h à 17h.**

Il est organisé par la section régionale de la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A..... Le.....

Signature.

*(1) cette demande doit être transmise par mail ou déposé au bureau de l'ordonnateur*

*(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire loi 84-16 ; non titulaire loi 82-997)*